

Institut des Lois.

—o—o—o—
SÉANCE JUDICIAIRE
DU
10 NOVEMBRE 1862.

PROGRAMME.

LECTURE : *Le passé, le présent et le futur de*
L'INSTITUT DES LOIS.....Gonzak e Doure.

—
PROCES DE
GASTON DIVA,

ACCUSE DE

Vol de cadavre et de violation de cimetière.

JUGES :

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.
CYRILLE BOUCHER. | FRANCIS GUENETTE.

AVOCATS :

Poursuite. | *Défense.*
WILFRID LAURIER. | JOS. BOUCHARD.
JOS. OL. JOSEPH. | ARTHUR VALOIS.

CLOTURE DE LA SEANCE :

Discours appropriés à la circonstance, par plusieurs
Orateurs distingués.